



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

31-03-2016-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mars 2016

Le trente et un mars deux mille seize à dix-huit heures trente, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

Etait Excusée : Mme BERT (pouvoir à M. SALLEFRANQUE)

Secrétaire de séance élue : Mme Estelle PALIS

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2015 COMMUNE

Le Maire propose au conseil d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation à l'exécution du virement à la section d'investissement (en réserves au crédit de l'article 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés") **1 408 333.08 €.**
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (report à nouveau créditeur article 002) **3 034 982.19 €.**
- L'excédent de la section d'investissement sera reporté au crédit de l'article 001 (excédent d'investissement reporté), soit : **137 797.72 €.**

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,


 Jacques CLAVÉ

